



## Association loi 1901-club de rugby

Par **Mayol**, le **02/04/2010** à **07:53**

Bonjour,

Il y a dans ma commune, un club de rugby issu de la fusion du club de la commune et du club de rugby d'un village voisin. Je souhaite créer un deuxième club de rugby( seulement pour ma commune) dans le cadre d'une association loi 1901. La mairie de ma commune peut-elle me refuser l'accès au stade municipal. Ce stade municipal qui est mis à disposition du premier club( fruit de la fusion de celui de ma commune et de celui d'un autre village)

J'espère que mes explications sont claires et que vous pourrez m'aider.

Merci.

Par **raymond**, le **04/04/2010** à **16:02**

SI LA COMMUNE VS REFUSE L ACCES , introduisez une action en pratique discriminatoire tel avt au 3939

Par **Mayol**, le **07/04/2010** à **09:22**

Bonjour Raymond,

Tout d'abord merci pour votre réponse.

Est-ce que j'ai bien compris, la municipalité ne peut pas me refuser l'accès alors qu'elle l'accorde à une autre association sans quoi elle ferait de la discrimination?

Mais peut-elle jouer sur les mots et dire que un stade pour deux associations peut générer des problèmes de calendrier pour son utilisation et donc donner la priorité au

club le plus ancien?  
Merci

Par **raymond**, le **07/04/2010** à **13:52**

posez d'abord la question et donnez moi la réponse

Par **raymond**, le **07/04/2010** à **14:30**

rebjr

votre question est difficile car d'une part les pratiques discriminatoires ne concernent que les relations interentreprises, dc vous en êtes exclu, et d'autre part le délit de favoritisme qui pourrait s'appliquer ne concerne que les marchés publics

essayez un accord amiable et avt tel au 3939 pour avoir un autre avis  
tenez moi au courant  
peut etre qu'en cas de refus l'intervention du prefet sera nécessaire  
aplus

Par **Mayol**, le **16/04/2010** à **18:50**

Bonjour Raymond,  
Merci pour vos réponses.  
Je poserai la question et nous essayerons  
de régler tout ça à l'amiable.  
Si nous ni arrivons pas je vous tiendrai au courant.  
Merci encore.